Justificatif de parution

Justificatif généré le 05/05/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 05/05/2022
Département de publication : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=291569
N° d'annonce : 602968

BPM

Société par actions simplifiée au capital de 15.000 €

Siège social : 1ter rue de la Victoire 93150 LE-BLANC-MESNIL

820 368 686 R.C.S. Bobigny

Suivant PV de l'AGM de la SAS BPM, du 21 avril 2022, il a été décidé : d'augmenter le capital social de la SAS BPM d'un montant de 15.000 euros pour le porter à 60.000 euros, par incorporation de la somme de 45.000 euros prélevée sur le compte « autres réserves », par la création de 4.500 actions nouvelles d'un euro chacune, réparties entre les actionnaires, de modifier les articles 7 et 8 des statuts en conséquence . Modifications seront faites au RCS de BOBIGNY

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGNCorT6
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGNCorT6

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)